



# L'ALENA CONJUGUÉ AU PASSÉ, AU PRÉSENT ET AU FUTUR

L'intégration régionale 3.0  
et les défis de l'interconnexion

---

SOUS LA DIRECTION DE  
MICHÈLE RIOUX  
CHRISTIAN DEBLOCK  
ET LAURENT VIAU

PRÉFACE DE  
STEPHEN CLARKSON

 Presses  
de l'Université  
du Québec







**L'ALENA  
CONJUGUÉ  
AU PASSÉ,  
AU PRÉSENT  
ET AU FUTUR**

## Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399

Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca

Internet : www.puq.ca

### *Diffusion/Distribution :*

- CANADA** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7  
Tél. : 450 434-0306 / 1 800 363-2864
- FRANCE** AFPU-D – Association française des Presses d'université  
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél. : 01 60 07 82 99
- BELGIQUE** Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02 736 68 47
- SUISSE** Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

# L'ALENA CONJUGUÉ AU PASSÉ, AU PRÉSENT ET AU FUTUR

L'intégration régionale 3.0  
et les défis de l'interconnexion

---

SOUS LA DIRECTION DE  
MICHÈLE RIOUX  
CHRISTIAN DEBLOCK  
ET LAURENT VIAU

PRÉFACE DE  
STEPHEN CLARKSON

 Presses  
de l'Université  
du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

L'ALENA conjugué au passé, au présent et au futur :  
l'intégration régionale 3.0 et les défis de l'interconnexion

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-4301-0

1. Accord de libre-échange nord-américain (1992 octobre 7).
2. Libre-échange – Amérique du Nord. I. Rioux, Michèle, 1965- .  
II. Deblock, Christian, 1949- . III. Viau, Laurent.

HF1746.A432 2015      382'.917      C2015-940642-0

---

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Funded by the  
Government  
of Canada

**Canada**



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

**SODEC**

**Québec**

---

*Conception graphique*

**Michèle Blondeau**

*Image de couverture*

**iStock**

*Mise en pages*

**Info 1000 Mots**

**Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2015**

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

**© 2015 – Presses de l'Université du Québec**

*Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés*

Imprimé au Canada



Nous dédions cet ouvrage  
à la mémoire de Yves Bélanger





## Préface

---

STEPHEN CLARKSON  
(traduction de l'anglais)

Puisque Michèle Rioux, Christian Deblock et Laurent Viau expliquent les raisons de leur sélection éditoriale dans leur introduction, je désire seulement insister sur deux points connexes – l'un est évident et l'autre, moins – en guise de préface à ce livre instructif.

Lorsqu'on pense à l'Amérique du Nord en tant que région, il est évident qu'à chaque étape du développement – ou du mal-développement – de son intégration, le point de départ des actions prises et des forces en jeu réside nécessairement dans les conditions qui, elles-mêmes, résultent des actions et des forces précédentes. Ces actions et ces forces ont renforcé ou affaibli le rapport de forces existant, mais elles n'ont pas créé une nouvelle réalité à partir de rien. Cette proposition simple, selon laquelle le présent est conditionné par le passé, a été à la fois intégrée et mystifiée dans les analyses des chercheurs qui l'ont qualifiée de « dépendance de sentier », notion quelque peu obscure.

Il est important de garder la centralité du passé à l'esprit parce que les rapports de force dans le monde sont dans un tel état constant de « flux » et de mouvement que la plupart des analyses se concentrent sur les événements immédiats, généralement présentés en accordant peu d'attention aux racines historiques des changements.

En tant qu'observateurs de la politique internationale, nous sommes confrontés non seulement aux changements qui se produisent à chaque tournant, mais aussi à l'augmentation de la vitesse et de l'imprévisibilité de

ces changements. Le plus expérimenté des soviétologues n'avait pu prévoir l'effondrement brutal de l'URSS à la fin des années 1980. Il a fallu moins de dix ans après le tournant du millénaire pour que le déclin dramatique des États-Unis dans son rôle de gendarme du monde se manifeste, provoquant une remise en question des certitudes sur la « stabilité hégémonique » du monde. Bien plus longue dans le temps, l'ascension fulgurante de la Chine a aussi surpris les analystes, qui ont dû revoir leurs hypothèses et modifier leurs conclusions une fois confrontés à l'engagement de Pékin aux quatre coins de la planète. Tout aussi spectaculaires ont été les crises au sein de petites puissances comme les États méditerranéens membres de l'Union européenne – Espagne, Portugal, Italie et Grèce – qui ont forcé les chercheurs à tranquillement abandonner l'idée d'une supranationalité sans cesse croissante de l'UE. Pendant ce temps, certaines puissances moyennes (Brésil) ont gagné en influence, tandis que d'autres (Canada) ont perdu du terrain. Au même moment, la gouvernance mondiale s'est déplacée, délaissant les sommets du G7, exclusifs au Nord global, au profit du forum Nord-Sud du G20, plus inclusif.

Compte tenu de la rapidité des changements dans ces domaines, la durée de vie des analyses des chercheurs a diminué. Ainsi, la validité de ce qui a été étudié il y a deux ans, tout comme celle de ce qui est publié aujourd'hui, ne tiendra probablement pas très longtemps.

Puisqu'une méfiance compréhensible envers l'analyse scientifique se développe, il est important de reconnaître qu'elle aussi est tributaire de la « dépendance au sentier » : les analyses sont conditionnées par les théories avancées, les concepts développés et les conclusions tirées des œuvres antérieures. Suivant l'image classique du développement intellectuel, le travail de chaque chercheur s'érige sur les épaules de ses prédécesseurs. Les nouvelles idées et paradigmes émergent de penseurs travaillant avec les théories et les analyses formulées par des auteurs antérieurs – y compris parfois leurs propres contributions en tant qu'auteurs.

Dans ce maelström de l'évolution rapide du monde extérieur, laquelle exige que les chercheurs fassent un effort continu pour se tenir au courant, il est rafraîchissant de trouver un livre qui place fièrement côte à côte les analyses passées d'un groupe de recherche et des interprétations actuelles des réalités en constante transformation du régionalisme dans l'hémisphère occidental.

Quelque part, sur le terrain irrégulier situé entre les institutions de la gouvernance mondiale et l'État national qui fonctionne encore, les organisations régionales ont été créées sous des formes diverses et avec des objectifs différents – du global (par exemple, l'Organisation des États américains) au particulier (le groupe de travail sur l'énergie en Amérique du Nord). La

présente collection d'extraits offre un puissant exemple d'un parcours intellectuel s'inscrivant dans la dépendance au sentier d'un groupe de recherche important dont les membres ont, depuis les trois dernières décennies, tenté de cerner un ordre intellectuel dans le contexte d'une réalité en pleine mutation, avec des concepts et des catégories en perpétuelle révision, pour mieux comprendre la transformation et les changements de leurs objets de recherche.

Le désordre polarisant qui s'est installé sous l'égide du néo-libéralisme dans l'espace à trois États de l'Amérique du Nord et dans la plupart des pays de l'Amérique latine a sapé les réalisations importantes apportées par l'État keynésien après la Seconde Guerre mondiale. Ce modèle étatique avait engendré des taux élevés de croissance économique, tout en développant un système de financement public en matière d'éducation, de santé, d'emploi et de politiques de retraite, ce qui, par conséquent, a permis de réduire les inégalités entre riches et pauvres. La rhétorique néo-libérale, populiste et antigouvernement, en vint à aveugler le public au sujet des coûts de l'autonomisation des acteurs du marché, libérés de la responsabilité des conséquences environnementales et sociales que peuvent causer leurs actions destructrices. Les auteurs de ce livre sont bien conscients de ce décalage tragique. Le livre saura enrichir la compréhension de ceux qui lisent les analyses nuancées d'un hémisphère qui, malencontreusement, suit un modèle dénué de toute vision morale au-delà de l'autoglorification.

Le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et son organisation faîtière, le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) sont parmi les secrets les mieux gardés de la province de Québec. Sous la direction de Christian Deblock et Dorval Brunelle [maintenant sous la direction de Gilbert Gagné], le GRIC a produit au Canada – et probablement en Amérique du Nord – l'offre la plus étoffée, la plus cohérente et la plus soutenue d'études nuancées, multidisciplinaires et critiques de l'intégration régionale dans l'hémisphère occidental. Ce groupe de recherche reste malheureusement peu connu dans le monde universitaire anglophone du Canada, qui est très tourné vers les États-Unis.

Nous pouvons seulement espérer que les travaux de Michèle Rioux, Christian Deblock et Laurent Viau aideront à exposer le secret de l'UQAM au grand jour afin que ces chercheurs reçoivent l'attention qu'ils méritent. En effet, ces contributions qui s'échelonnent de 1982 jusqu'à ce jour mettent à nu les profondes mutations de la physionomie de l'Amérique du Nord et de l'Amérique latine tout en montrant comment un groupe intégré de chercheurs provenant de plusieurs disciplines a permis de clarifier notre compréhension de cet important phénomène en perpétuelle mutation.





# Table des matières

<b>Préface</b> .....	IX
<i>Stephen Clarkson</i>	
<b>Introduction</b> .....	1
<i>Michèle Rioux et Laurent Viau</i>	
L'émergence d'un modèle d'intégration 2.0 .....	2
La construction des Amériques : les limites d'une intégration par le marché .....	5
Les nouvelles trajectoires d'intégration .....	11
Le modèle d'intégration ALENA à bout de souffle .....	11
Bibliographie .....	14
<b>PARTIE 1</b>	
<hr/>	
<b>LE RÉGIONALISME D'UN POINT DE VUE THÉORIQUE</b>	
<b>CHAPITRE 1. LA ZLEA COMME MODÈLE INSTITUTIONNEL</b> .....	19
<i>Christian Deblock</i>	
Le régionalisme comme laboratoire institutionnel .....	20
Le régionalisme et les alliances stratégiques .....	23
Des propos d'étape .....	26
La ZLEA comme modèle d'intégration concurrentielle .....	27
Un projet multidimensionnel .....	30
L'intégration négative et l'intégration positive .....	31
Bibliographie .....	36
<b>CHAPITRE 2. LA POLITIQUE COMMERCIALE DES ÉTATS-UNIS</b> .....	39
<i>Christian Deblock</i>	
Les lectures théoriques – Les approches systémistes .....	39
Le réalisme économique .....	39

L'internationalisme libéral .....	42
Conclusion .....	47
Bibliographie .....	47

**PARTIE 2**

**L'INTÉGRATION DANS LES AMÉRIQUES**

<b>CHAPITRE 3. LE LIBRE-ÉCHANGE PAR DÉFAUT .....</b>	<b>53</b>
<i>Dorval Brunelle et Christian Deblock</i>	
Les deux paradoxes autour du libre-échange .....	54
Le premier paradoxe .....	54
Le deuxième paradoxe .....	55
La commission Macdonald .....	56
Y a-t-il encore une alternative au libre-échange canado-américain? .....	57
Bibliographie .....	61
<b>CHAPITRE 4. LE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN: LE JOKER DES ÉTATS-UNIS? .....</b>	<b>63</b>
<i>Christian Deblock et Michèle Rioux</i>	
L'intégration et la polarisation des échanges .....	64
Le repli continental et le déficit extérieur .....	65
La nouvelle politique économique canadienne et mexicaine .....	68
Une forteresse Amérique? .....	70
Bibliographie .....	72
<b>CHAPITRE 5. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE DEPUIS L'ALENA: UN POINT DE VUE CANADIEN .....</b>	<b>73</b>
<i>Christian Deblock, Afef Benessaïeh et Marie-Paule L'Heureux</i>	
Les relations Canada-Mexique et l'ALENA .....	74
Du libre-échange aux politiques stratégiques .....	77
Le Mexique, partenaire stratégique du Canada .....	80
Bibliographie .....	82
<b>CHAPITRE 6. LA POLITIQUE COMMERCIALE MEXICAINE DE SALINAS À FOX .....</b>	<b>85</b>
<i>Mathieu Arès</i>	
Le bilatéralisme commercial, un bilan .....	86
Le bilan économique: un franc succès .....	88
Le bilan politique: une forte dépendance .....	90
Au-delà du commerce .....	90
Bibliographie .....	93



<b>CHAPITRE 7. DU LIBRE-ÉCHANGE PAR DÉFAUT</b>	
AU LIBRE-ÉCHANGE EN DÉFAUT .....	95
<i>Dorval Brunelle et Christian Deblock</i>	
L'ALENA, un accord de grande portée au contenu évolutif .....	100
Le libre-échange en défaut .....	103
Bibliographie .....	103
<b>CHAPITRE 8. IL ÉTAIT UNE FOIS DANS LES AMÉRIQUES...</b>	
LE PROJET ENVOLÉ DE ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE .....	105
<i>Christian Deblock</i>	
Le projet de ZLEA, la nouvelle dynamique des négociations .....	108
Deux conceptions opposées de l'intégration .....	112
Les ambitions du projet des Amériques .....	114
Bibliographie .....	116
<b>CHAPITRE 9. LES ENJEUX THÉORIQUES</b>	
DE LA RECONNEXION NORD-SUD .....	119
<i>Henri Regnault et Christian Deblock</i>	
L'évolution des formes « régionales » Nord-Sud .....	119
Les relations Nord-Sud et l'articulation des systèmes régionaux entre eux et avec le cadre multilatéral .....	125
Une typologie des ACR .....	125
Pour conclure .....	129
Bibliographie .....	130
<b>CHAPITRE 10. LE QUÉBEC APRÈS 20 ANS DE LIBRE-ÉCHANGE</b>	
AVEC LES ÉTATS-UNIS .....	133
<i>Gilbert Gagné et Laurent Viau</i>	
Les espoirs .....	133
La croissance économique et la convergence macroéconomique .....	137
Éviter le protectionnisme américain .....	139
Les craintes .....	140
Bibliographie .....	141
<b>CHAPITRE 11. LE CANADA ET L'UNION EUROPÉENNE:</b>	
ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CHINE? .....	143
<i>Christian Deblock et Michèle Rioux</i>	
Un partenariat économique renforcé avec l'UE .....	148
Bibliographie .....	151

**PARTIE 3**

**LES DÉBATS SOCIAUX ET L'INTÉGRATION RÉGIONALE**

**CHAPITRE 12. LE DÉBAT SUR LES EFFETS SOCIAUX  
DU LIBRE-ÉCHANGE..... 155**  
*Afef Benessaïeh*  
 Les ententes parallèles sur le travail et l'environnement. .... 155  
 Le rôle de l'État. .... 157  
 Les alternatives proposées ..... 158  
 Les éléments de synthèse ..... 160  
 Le marché, l'État et la société ..... 160  
 Conclusion..... 161  
 Bibliographie..... 162

**CHAPITRE 13. LES MOUVEMENTS D'OPPOSITION  
AU LIBRE-ÉCHANGE DANS LES AMÉRIQUES  
ET LA CONSTITUTION D'UNE ALLIANCE  
SOCIALE CONTINENTALE ..... 165**  
*Dorval Brunelle et Christian Deblock*  
 L'opposition contre l'ALENA aux États-Unis:  
 Alliance for Responsible Trade (ART) ..... 166  
 L'opposition au Mexique: la RMAC ..... 168  
 Les oppositions au Canada et au Québec:  
 Common Frontiers et RQIC ..... 170  
 L'opposition à la ZLEA..... 171  
 Les alternatives pour les Amériques  
 et l'Alliance sociale continentale ..... 174  
 Bibliographie..... 175

**CHAPITRE 14. L'EFFET DES ACCORDS DE COMMERCE  
SUR LES NORMES DU TRAVAIL:  
QUELQUES PISTES DE RECHERCHE..... 177**  
*Dorval Brunelle*  
 La méthode ..... 182  
 Conclusion..... 184  
 Bibliographie..... 186

**CHAPITRE 15. HUMANISER LE COMMERCE: LE TRAVAIL  
DANS LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE  
DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS ..... 187**  
*Michèle Rioux et Christian Deblock*  
 Un chapitre « travail » ou un accord parallèle..... 192  
 L'application des lois et la clause de non-dérogation ..... 197

Les mécanismes institutionnels et la résolution des litiges .....	199
L'avenir des clauses sociales dans les ALE .....	202
Bibliographie .....	203
<b>CHAPITRE 16. LA MONDIALISATION, LA RÉGIONALISATION ET LES QUESTIONS IDENTITAIRES: LE CANADA, LE QUÉBEC ET L'EXCEPTION CULTURELLE .....</b>	<b>205</b>
<i>Gilbert Gagné</i>	
L'exception culturelle comme condition de la régionalisation et de la mondialisation .....	208
Bibliographie .....	211
<b>CHAPITRE 17. LA CONVENTION INTERNATIONALE SUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LE DILEMME CULTURE-COMMERCE .....</b>	<b>213</b>
<i>Gilbert Gagné</i>	
Le projet de Convention internationale sur la diversité culturelle (CIDC) .....	213
Conclusion .....	218
Bibliographie .....	219
 <b>PARTIE 4</b>	
<hr/> <b>DES ÉTUDES DE CAS SUR L'INTÉGRATION RÉGIONALE</b>	
<b>CHAPITRE 18. L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE CONTINENTALE ET SES EFFETS SUR LES GOUVERNEMENTS INFRA-ÉTATIQUES: DE L'ALE À L'ALENA ET AU-DELÀ .....</b>	<b>223</b>
<i>Dorval Brunelle, Yves Bélanger et Christian Deblock</i>	
Les dispositions qui affectent les gouvernements infra-étatiques en Amérique du Nord: l'ALENA .....	223
Les défis de l'intégration économique et les nouvelles pratiques .....	226
Bibliographie .....	233
<b>CHAPITRE 19. L'ÉVOLUTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES EN AMÉRIQUE DU NORD: LES DÉFIS D'UNE INTÉGRATION EN PROFONDEUR .....</b>	<b>235</b>
<i>Michèle Rioux</i>	
Les télécommunications canadiennes dans l'orbite de la stratégie globale américaine .....	236
Plus de concurrence et moins de réglementation dans le secteur des télécommunications? .....	241
La réglementation toujours aussi importante .....	241
La concentration et les politiques de concurrence .....	243

La stratégie canadienne dans un contexte d'intégration en profondeur des télécommunications nord-américaines . . . . .	248
Bibliographie . . . . .	249
<b>CHAPITRE 20. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL CANADIEN FACE À L'INTÉGRATION CONTINENTALE DE L'INDUSTRIE DE LA DÉFENSE . . . . .</b>	<b>251</b>
<i>Yves Bélanger et Pierre Fournier</i>	
Le cheminement de l'option continentale . . . . .	251
L'incidence de la continentalisation sur le profil industriel régional . . . . .	256
Conclusion . . . . .	261
Bibliographie . . . . .	262
<b>CHAPITRE 21. LE CHEMINEMENT DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMIE DE DÉFENSE AU SEIN DU CEIM . . . . .</b>	<b>265</b>
<i>Yves Bélanger</i>	
1985-1989 : Sous la double influence des gouvernements Reagan et Mulroney . . . . .	266
1989-2001 : Récolter les dividendes de la paix? . . . . .	269
2001-2011 : L'Amérique repart en guerre . . . . .	271
Dans quelle direction poursuivre? . . . . .	273
Bibliographie . . . . .	274
<b>Conclusion . . . . .</b>	<b>277</b>
<i>Michèle Rioux</i>	
<b>Notices biographiques . . . . .</b>	<b>281</b>



# Introduction

---

MICHÈLE RIOUX  
LAURENT VIAU

L'émergence d'un modèle d'intégration en Amérique du Nord a constitué une deuxième génération de processus d'intégration avec comme modèle l'ALENA. Aujourd'hui, les enjeux sont différents et peut-être sommes-nous à l'aube de nouveaux processus d'intégration mettant en cause les interactions entre les grandes régions du monde et les normes et institutions juridiques et politiques qui organisent les économies nationales, mais qui ne cadrent pas nécessairement avec les interconnexions de plus en plus fortes d'un monde en transformation.

L'idée à l'origine de cet ouvrage est de rassembler un ensemble de contributions à la recherche portant sur le modèle de régionalisme développé en Amérique du Nord. Nous avons sélectionné les textes produits par les membres du centre d'études sur l'intégration et la mondialisation en fonction de deux objectifs précis, le premier étant d'obtenir une sélection susceptible de faire état du développement des recherches au cours des vingt-cinq dernières années et le second étant de créer un ensemble qui puisse établir les liens de complémentarité entre les nombreux aspects et sujets développés par les chercheurs afin d'en tirer un ouvrage collectif qui serait tout autant un bilan qu'un tremplin vers une nouvelle étape d'un travail d'équipe dont la profondeur et l'étendue nous apparaissaient assez significatives pour justifier la réalisation de cette publication.

## L'émergence d'un modèle d'intégration 2.0

Le moment ne pouvait d'ailleurs être mieux choisi pour trois raisons. La première est que ce régionalisme a au moins vingt ans alors que nous sommes arrivés au 20<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de l'ALENA qui a modifié en profondeur l'espace économique nord-américain tout en créant des précédents qui ont ensuite été repris sur le plan multilatéral dans des domaines aussi divers que les services, la propriété intellectuelle, les marchés publics, les télécommunications ou encore l'investissement. La deuxième est que ce modèle de régionalisme connaît un bilan décevant, surtout depuis une dizaine d'années. L'accord n'a pas su créer une véritable solidarité entre les trois partenaires, que ce soit pour réduire les inégalités dans le développement ou bien pour pousser plus loin l'intégration sur un plan institutionnel et politique et si la croissance économique des pays membres s'est certes fait ressentir, ni les effets de convergence économique qui étaient attendus ni ceux de redistribution n'ont vraiment été au rendez-vous. La troisième est que ce modèle semble de moins en moins attrayant alors que les Amériques sont plus divisées que jamais et que le système commercial multilatéral semble au bord de l'implosion, confronté qu'il est, d'un côté, à l'enlisement des négociations de Doha et, de l'autre, au foisonnement des accords commerciaux en tous genres qui impliquent d'ailleurs les trois pays de l'ALENA qui se tournent vers l'Europe et surtout vers l'Asie, des régions qui ne suivent pas nécessairement le même modèle d'intégration.

La première partie de l'ouvrage aborde la dimension théorique du régionalisme en développant les principaux débats entourant l'émergence du régionalisme nord-américain. Trois perspectives théoriques sont déclinées et discutées : fonctionnaliste, structuraliste et institutionnaliste. On y aborde ce régionalisme comme un modèle concurrentiel ou stratégique d'intégration « négative » qui se distingue du modèle communautaire d'intégration dite « positive », à l'europpéenne.

La deuxième partie aborde l'émergence et le déclin relatif du modèle d'intégration ALENA dans le monde et surtout dans les Amériques. Depuis la publication de *Le libre-échange par défaut* (écrit par Brunelle et Deblock, en 1988), le premier ouvrage d'importance sur l'intégration continentale produit par les chercheurs du CEIM, jusqu'à celle de *L'ALENA : le libre-échange en défaut* (rédigé par Brunelle et Deblock, en 2004) en passant par *Building the Americas* (écrit par Rioux, en 2007), les recherches développent une analyse historique des enjeux des processus d'intégration. On ne se contente pas de situer les problématiques étudiées dans le contexte immédiat. La plupart du temps, on vise à situer les choix stratégiques effectués

par différents acteurs dans le temps long, en analysant leurs variations et les motifs historiques ou idéologiques. Les auteurs remontent parfois au traité de réciprocité de 1854 pour analyser la dynamique de l'intégration continentale nord-américaine. L'hypothèse du libre-échange par défaut est que, à court d'options, la seule stratégie possible pour le Canada est de s'engager dans la voie du libre-échange et de l'intégration continentale. Cette thèse, plutôt que de relever d'une argumentation idéologique, reprend une à une les stratégies de développement industriel successives du Canada, en quoi elles lui ont permis de développer ou non un capitalisme autonome de celui des États-Unis et en quoi les stratégies alternatives se sont avérées des échecs. À l'époque, dans les années ayant suivi le « Sommet irlandais » de mars 1985 enclenchant le processus devant mener à l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis, la littérature, de même que le débat public était très polarisé entre tenants du libre-échange et opposition catégorique. L'approche proposée par Brunelle et Deblock nous semble permettre d'exposer les stratégies alternatives sans biais idéologique marqué et contribuer de la sorte à recadrer le débat.

Sur le plan normatif, plutôt que de rejeter le libre-échange, c'est davantage les termes de l'accord qui seront critiqués. Encore là, si on peut discerner une préoccupation à la fois pour le maintien de politiques sociales et de développement régional propres au Québec et au Canada, les auteurs recherchent une ouverture du cadre du débat. D'autre part, un accord de libre-échange sans politique industrielle fera en sorte de faire « subir » au Canada les aléas de la conjoncture et la transformation économique qui en résulte plutôt que d'en maîtriser les paramètres.

L'approche est, dès le départ, interdisciplinaire. Alors que Dorval Brunelle enseigne au Département de sociologie de l'UQAM, Christian Deblock, économiste de formation, enseigne au Département de science politique de la même université. C'est ce mélange d'économie politique, de sociologie, de droit et d'histoire qui a permis au GRIC, puis au CEIM d'enrichir leurs points de vue et d'offrir une analyse plus substantielle permettant de compléter l'analyse politique *stricto sensu*.

Dans « Le libre-échange nord-américain : le joker des États-Unis ? » (1992), Deblock et Rioux présentent les données économiques relatives à la création d'une grande zone de libre-échange en Amérique du Nord ainsi que les raisons qui ont pu conduire les gouvernements respectifs des trois pays à s'engager sur la voie du libre-échange. Dans le contexte du début des années 1990, le danger est que le projet d'ALENA conduise à un retour en arrière brutal du Canada et du Mexique, mais aussi des États-Unis. Est-ce que l'ALENA relève de la dynamique de formation de blocs exclusifs dans

l'environnement international ? Est-ce une façon pour les États-Unis de contrer leur déclin ? Voici quelques questions posées dans ce texte. Il faut rappeler qu'à l'époque, le monde tendait de plus en plus vers la formation de trois blocs fermés – le Japon et les NPI (nouveaux pays industrialisés), l'Amérique du Nord et l'Europe, le pire scénario envisagé par Krugman quant à la polarisation des échanges internationaux. D'ailleurs, la dernière partie de l'article porte sur les tensions pouvant émaner entre la stratégie américaine, l'effet d'entraînement pour les économies canadiennes et mexicaines et les relations avec l'Europe et l'Asie. On entrevoit le problème du double bilatéralisme dans cette relation trilatérale, thème qui sera repris dans les bilans qui seront tirés de l'ALENA quelque 10, 15 ou 20 ans plus tard (notamment dans le texte de Gagné et Viau, 2010).

Suivent alors des extraits de « Les relations économiques entre le Canada et le Mexique depuis l'ALENA : un point de vue canadien » (2000) où Deblock, Benessaïeh et L'Heureux brossent un portrait plutôt positif des relations Canada-Mexique. Il y avait en effet à l'époque lieu de penser que cette relation bilatérale avait le potentiel de se développer davantage. Que ce soit par le développement d'un véritable trilatéralisme – souvenons-nous des « *tres amigos* » –, ou par l'importance que prenait l'Amérique latine pour le Canada avec le projet de ZLEA avec le Mexique comme tremplin. Par contre, l'abandon du projet de ZLEA et la fermeture des frontières américaines après le 11 septembre 2001 et l'obsession sécuritaire qui en découle ont eu en partie raison de cet élan vers la création d'une relation Canada-Mexique un tant soit peu solide. Dans les années qui suivent, le Canada exige un visa des Mexicains en visite au pays et négocie directement avec les États-Unis la gestion de la frontière commune, plutôt que d'opter pour une gestion à trois des relations frontalières. Chacun des partenaires tourne alors le dos à une approche communautaire de l'espace nord-américain, pour se contenter d'accords à la pièce et d'un régime commercial de type contractuel.

*L'ALENA : le libre-échange en défaut* (écrit par Deblock et Brunelle, en 2004) revisite la thèse du libre-échange par défaut. L'ouvrage atteste d'un certain succès de l'accord pour renforcer l'intégration des économies nord-américaines. Et surtout l'accord apparaît comme un modèle exemplaire... un modèle qui se multiplie, que ce soit par les ALE que signent les États-Unis, le Mexique et le Canada en bilatéral ou par d'autres pays ailleurs dans le monde qui suivent le même modèle. C'est un livre très important pour le CEIM qui, encore une fois, est loin du dogmatisme altermondialiste ou libre-échangiste et qui présente la portée et les limites du modèle ALENA et ses perspectives d'évolution.



---

Dans « Il était une fois dans les Amériques... Le projet envolé de zone de libre-échange » (2006), Deblock développe le contexte du projet de la ZLEA avant, et après. Il aborde la question de la nouvelle approche de « régionalisme compétitif », le lien entre commerce et démocratie, les positions antagoniques du Brésil et des États-Unis... Il est également question du déplacement du centre de gravité économique vers l'Asie et la Chine plus particulièrement et donc, du désintéressement des É.-U. pour les Amériques, au profit de l'Asie. Ce texte permet de comprendre l'évolution historique et la cohérence de l'agenda des États-Unis entre le projet de l'ALE à l'ALENA et de l'ALENA à la ZLEA. Ce lien marque le développement d'un modèle d'intégration qui butera sur ses propres limites...

## La construction des Amériques : les limites d'une intégration par le marché<sup>1</sup>

En 2005, le 4<sup>e</sup> Sommet des Amériques à Mar del Plata a révélé toute la difficulté de construire les Amériques sur la base de la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Bien que les négociations aient donné des résultats significatifs pour certaines questions non commerciales, une forte résistance a été exprimée en ce qui concerne la ZLEA comme fondement de l'intégration hémisphérique. S'affrontaient au moins deux visions des Amériques, polarisant d'un côté les pays du Mercosur et le Venezuela, et de l'autre, les autres pays de la région. Certains, comme le Canada, le Mexique et le Chili, ont tenté de concilier les opinions divergentes. Mais la controverse a entouré la question de la pertinence de présenter le libre-échange comme un élément pouvant contribuer à l'objectif de la création d'emplois, de la lutte contre la pauvreté et du renforcement de la gouvernance démocratique. En effet, plusieurs pays contestaient le fait qu'une plus grande importance soit accordée aux considérations liées au commerce et au marché plutôt qu'aux questions politiques et sociales.

On distingue au moins deux modèles différents d'intégration régionale. Le premier se définissait par une approche *centrée sur l'État* et intergouvernementalisme alors que le second a mis en valeur une approche *par le marché*. Depuis le début des années 2000, ces deux modèles s'opposent dans les Amériques avec, d'un côté, les pays qui choisissent de négocier avec les pays d'Amérique du Nord et, de l'autre, ceux qui se tournent vers les régionalismes qui se développent au sud du continent.

---

1. Cette section est issue d'extraits du texte d'introduction de l'ouvrage collectif suivant : Michèle Rioux, *Building the Americas*, Bruylant, Bruxelles, 2005.

Profondément marquée par la « désintégration » de l'ordre économique international après la crise économique des années 1930, la période qui fait suite à la Seconde Guerre mondiale a vu l'émergence d'initiatives nationales et internationales pour fournir des réponses à des problèmes tels que l'instabilité économique, la montée du protectionnisme et la guerre. Les instruments de politique nationale et internationale devaient assurer la croissance, l'emploi et la justice sociale. La communauté internationale a construit un ordre international, qui constituait une tentative de concilier le libéralisme et l'interventionnisme, d'une part, et le multilatéralisme et l'autonomie nationale, d'autre part<sup>2</sup>. Cet ordre fut créé, comme Ruggie l'a suggéré, sur la base d'un double compromis<sup>3</sup>: 1) des mesures de réglementation nationale devaient être utilisées pour tempérer le libéralisme économique, tandis que 2) la coopération économique internationale permettait la gestion des interdépendances internationales et la prévention de conflits économiques. L'intégration régionale suivait aussi les paramètres de ce que Ruggie appelait le *libéralisme enchâssé*, ce qui s'inscrivait dans une perspective plus large de régulation économique et politique qu'une simple institutionnalisation de la libéralisation économique.

L'intégration européenne qui est l'exemple le plus important de ce modèle d'intégration régionale visait à long terme une intégration politique et un transfert progressif de la souveraineté nationale vers des institutions supranationales afin d'atteindre des objectifs communs. Ce modèle a eu une grande influence sur les projets d'intégration régionale à travers le monde, y compris en Amérique latine où l'intégration régionale a été développée comme complément aux régimes d'industrialisation nationale qui visaient à modifier la fracture Nord-Sud. Dans le contexte de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), certains économistes, dont Raul Prebisch et Celso Furtado, étaient dévoués à la mission d'industrialiser, moderniser, développer et intégrer l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC). L'approche structuraliste du développement conférait à l'État le rôle d'instrument fondamental pour le développement économique et social national. Le régionalisme s'est ainsi articulé autour d'un modèle de développement des politiques d'industrialisation comme substitution à l'importation (ISI). Le régionalisme permettait d'augmenter la taille des marchés nationaux permettant ainsi l'ISI sur une échelle régionale,

---

2. J.-C. Graz, « L'économie politique du commerce international et les origines cachées du "nouvel agenda" de l'OMC », *Économies et Sociétés*, Série Relations économiques internationales, vol. 35, n° 8, 2000, p. 163-189.

3. J.G. Ruggie, « International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Post-war Economic Order », *International Organization*, vol. 36, n° 2, 1982, p. 379-415.

---

de construire des complémentarités entre les structures économiques nationales, de coordonner les politiques et d'augmenter le pouvoir de négociation des pays membres au sein de l'économie mondiale.

Le régionalisme qui émerge dans les années 1980 s'est détourné de ce modèle. En toile de fond, on constate que l'internationalisation des entreprises et de la finance a miné le potentiel de réglementation sur les plans national et international et que les préférences nationales ont favorisé les stratégies de promotion de l'exportation et d'attraction pour les investissements directs étrangers et le recours aux forces du marché et au secteur privé. De nouvelles idées s'imposent liant compétitivité, restructuration économique et nouveaux modèles de gouvernance afin de favoriser les processus d'intégration par le marché. Le régionalisme, parfois qualifié de régionalisme ouvert, a été lié à des réformes économiques et institutionnelles orientées vers l'insertion internationale compétitive des économies nationales dans un nouveau contexte mondial marqué par la mondialisation et l'insertion des économies nationales dans les réseaux transnationaux déployés par les firmes multinationales. Bien que le nouveau régionalisme puisse en partie entrer en contradiction avec la libéralisation de l'économie mondiale, il a plutôt émergé comme une force inhérente au processus de mondialisation. En effet, le nouveau régionalisme illustre le syndrome du « fusionnement à tout prix », par lequel les pays cherchent à créer des alliances stratégiques pour faire face aux défis de la mondialisation<sup>4</sup>. Il apporte, par ailleurs, de nouvelles façons d'aborder l'élaboration des règles transnationales adaptées à un marché mondial en voie de consolidation tout en favorisant le secteur privé et les firmes multinationales en tant que vecteur et force motrice des processus d'intégration. Les principaux acteurs du régionalisme sont toujours les États qui négocient et mettent en œuvre des accords régionaux, mais il semble soutenir un phénomène de triple transfert du pouvoir corroborant, dans une certaine mesure, la thèse de Strange qui suggère<sup>5</sup> : a) un transfert vers le haut des nations faibles aux nations fortes ; b) un déplacement latéral des États vers les acteurs privés, et c) la disparition de certains pouvoirs de réglementation, en ce sens que personne n'est en mesure de les exercer. Les accords régionaux signés par les États contribuent au fait que l'autorité privée devient la force motrice des processus d'intégration.

---

4. J.H. Mittelman, *The Globalization Syndrome: Transformations and Resistance*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

5. S. Strange, *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

Ce modèle traduit l'importance nouvelle des États-Unis dans le développement de gouvernance et de cadres normatifs régionaux à partir des années 1990. Indéniablement, les États-Unis ont joué un rôle croissant dans l'élaboration du régionalisme dans les Amériques et dans le monde ; le régionalisme est devenu, pour ce pays, un véhicule pour l'exportation d'un modèle de gouvernance fondé sur des valeurs économiques et les politiques américaines. Si en Europe, les pays ont opté pour des règles et des institutions supranationales, dans les Amériques, nulle institution supranationale n'était proposée. Les États-Unis s'opposent en général à toute institution internationale avec trop de pouvoir, tandis que d'autres pays craignent de négocier des transferts de souveraineté avec un acteur aussi puissant que les États-Unis.

Le régionalisme dans les Amériques impliquait un processus de convergence systémique vers un modèle de gouvernance qui signifiait l'adoption de règles et la création d'institutions et de règles, à l'échelle nationale et internationale, semblables à celles qu'ont adoptées les États-Unis. La ZLEA construisait sur l'ALENA et allait plus loin dans bien des domaines pour jeter les bases d'un nouveau modèle de gouvernance de ce qui deviendrait une « communauté de démocraties ». L'ALENA a introduit des innovations importantes dans les accords commerciaux, particulièrement en ce qui a trait aux services, à l'investissement, à la concurrence et aux questions de normes et de standards, innovations qui furent ensuite incluses dans d'autres accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux. Il a étendu sa portée au-delà des disciplines commerciales liées aux processus d'intégration en surface et a constitué un laboratoire institutionnel pour l'élaboration de nouvelles règles d'intégration plus poussée, une intégration en profondeur, qui s'adresse aux barrières tarifaires à la frontière, mais également aux barrières non tarifaires, à l'intérieur des frontières<sup>6</sup>.

Ce nouveau régionalisme est caractérisé par la prolifération d'accords commerciaux entre pays aux niveaux de développement très différents – chose presque impossible à imaginer auparavant. Jusque dans les années 1980, il y avait des exceptions et des exemptions aux accords commerciaux, en reconnaissance des capacités asymétriques des pays en développement pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux par rapport aux pays développés. Depuis le cycle de l'Uruguay, il y a eu un glissement vers une plus grande réciprocité dans les relations commerciales entre pays développés et pays en développement. Selon le

---

6. L'intégration profonde coïncide avec la création d'une chaîne de valeur par les sociétés multinationales, qui deviennent les vecteurs de l'intégration dans une économie mondialisée.

nouveau paradigme, on ne devrait pas déroger à des règles de jeu identiques pour tous sans pour autant garantir que les économies de petite taille pays puissent tirer leur épingle du jeu lors de négociations tarifaires réciproques comme celle de la ZLEA. Si une ZLEA peut être propice à la croissance, les inégalités entre les pays peuvent, si elles ne sont pas dûment prises en compte, être un facteur menant à reproduire le développement inégal entre les pays et à l'intérieur des pays. La mise en concurrence des systèmes nationaux peut aussi entraîner une dynamique de nivellement par le bas qui impliquerait la détérioration des conditions de vie des travailleurs. La dimension sociale des processus d'intégration d'ailleurs un sujet d'importantes controverses que ce soit dans les Amériques ou en Europe, quel que soit le modèle d'intégration privilégié. Il y a une prise de conscience que les réformes du marché et les politiques économiques visant à accroître la compétitivité ne suffisent pas.

Certains économistes, notamment le prix Nobel Joseph Stiglitz, ont présenté un programme alternatif pour l'Amérique latine<sup>7</sup>. La CEPAL, en particulier sous la direction de José Antonio Ocampo, a fait une série de propositions relatives à l'architecture économique internationale et aux politiques économiques nationales afin de parvenir à une diversification de la production et la réduction de la vulnérabilité des personnes. Le projet d'intégration dans les Amériques n'a pas réussi à fournir des solutions appropriées pour concilier les objectifs néo-mercantiles – la compétitivité et la croissance – et les objectifs de justice sociale, d'équité et de développement. Est-il suffisant de trouver des réponses aux effets du libre-échange ? Des politiques économiques hétérodoxes peuvent-elles avoir des impacts sociaux positifs dans une économie libéralisée<sup>8</sup> ? Ne pas réussir à lier croissance et justice sociale peut avoir d'énormes conséquences politiques qui peuvent aller jusqu'à la perte de légitimité du modèle d'intégration et des

---

7. J. Stiglitz, « Whither Reform ? Towards a New Agenda for Latin America », Prebisch Lecture, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Santiago, Chili, 26 août 2002. Disponible sur le site Web de la CEPALC. Cette conférence fournit une analyse critique du programme de réforme sur la base du consensus de Washington. Elle fournit aussi une réévaluation du rôle des politiques économiques ainsi que de l'interaction entre les processus économiques, politiques et sociaux. Dani Rodrik a également offert une excellente feuille de route pour les « Politiques pour la diversification de l'économie », à la conférence Prebisch Memorial du 31 août 2005 (Santiago, Chili).

8. Le Chili est un cas intéressant à observer en ce qui concerne l'arbitrage entre les objectifs de compétitivité et de justice sociale. L'économie a bénéficié d'une décennie de forte croissance, plus de 7 % par an durant les années 1990, et une réduction de la pauvreté. Des changements ont été introduits dans la législation du travail, des investissements ont été faits dans l'éducation, la santé, les infrastructures, et la création de la Fundación de Chile a fait du Chili un concurrent sérieux sur les marchés internationaux.

institutions politiques. C'est peut-être cet élément qui milite le plus en faveur du développement d'une approche véritablement multidimensionnelle des processus d'intégration dans les Amériques.

La ZLEA cherchait à établir, à l'échelle continentale, des règles et des normes institutionnelles en matière de commerce, de sécurité et de gouvernance, et proposait de jeter les bases d'une « communauté des démocraties ». Le plan adopté à Miami ne comprenait pas moins de 23 initiatives et 150 mesures, sous quatre grandes rubriques : 1) la préservation et la consolidation de la communauté des démocraties ; 2) la promotion de la prospérité grâce à l'intégration économique et au libre-échange, 3) l'élimination de la pauvreté et la discrimination ; 4) le développement durable. Bien que les plans d'action et programmes aient été modifiés, les principes directeurs du projet initial n'ont pas changé. L'objectif, dans la perspective des États-Unis, est d'intégrer l'ensemble du continent sur la base de l'économie, la démocratie et les valeurs communes. Le grand problème de la ZLEA concerne justement l'interface entre les questions économiques et celles ne concernant pas l'économie ou le marché. En fait, l'enjeu principal reste le commerce. L'intégration économique est en effet présentée comme l'élément principal d'un processus d'intégration dans lequel les problèmes non liés au marché sont soit subordonnés ou « instrumentalisés ». Les questions non reliées au marché, telles que les politiques sociales et environnementales, les droits de l'homme, la démocratie, ne jouent qu'un rôle secondaire ; elles sont soit subordonnées ou représentent un instrument de réforme du marché et de « libre-échange ».

Il existait une possibilité, dans les Sommets des Amériques, d'inclure de nouveaux thèmes et des innovations institutionnelles qui pourraient offrir un contrepoids aux enjeux commerciaux. Certains font valoir que les principaux objectifs de l'intégration dans les Amériques devraient être la démocratie, les droits de l'homme, l'intégration sociale, l'équité, la réduction de la pauvreté, le développement technologique, l'éducation, et que les politiques économiques devraient se contenter de devenir des instruments pour réaliser ces objectifs. Néanmoins, le défi plus fondamental de l'intégration dans les Amériques est lié à l'élaboration d'un sentiment de destin commun qui ne peut se limiter à des négociations commerciales. Il faudrait construire une identité panaméricaine, est-il possible de parler d'identité commune dans les Amériques ? Cette question ne trouve pas de réponse et c'est principalement pour cette raison que le projet de ZLEA a échoué.

---

## Les nouvelles trajectoires d'intégration

---

Le régionalisme suit de plus en plus sa propre trajectoire, ou plutôt, devrions-nous dire, les régionalismes suivent de plus en plus leurs propres trajectoires, engendrant ainsi à l'intérieur même du système commercial multilatéral, des formes inédites non seulement de concurrence institutionnelle, mais aussi de gouvernance économique à la carte.

L'intégration demeure toujours au centre des débats sur le régionalisme, mais les perceptions ont changé. D'une part, ce n'est plus tant l'État que le marché qui est perçu aujourd'hui comme devant en être le vecteur et, d'autre part, si l'intégration doit être orientée, c'est avant tout vers l'insertion compétitive dans l'économie mondiale. Dans ce contexte de concurrence généralisée, de nouveaux rapports se sont établis entre les gouvernements et le secteur privé, mais aussi entre les États, pour donner lieu à ce que Stopford et Strange ont qualifié de « nouvelle diplomatie commerciale ». Le régionalisme participe de ce mouvement, et aussi de celui de la prolifération de nouveaux cadres institutionnels de coopération.

Les institutions « à l'européenne » reposent sur l'idée de bien commun et, par voie de conséquence, sur celles de régulation des marchés et de normes supranationales. Dans les Amériques et surtout pour les États-Unis, l'approche est tout autre. Elle a ses mérites et plusieurs limitations. C'est d'ailleurs ce qui transparaît des recherches menées par le CEIM, particulièrement au Groupe de recherche sur l'intégration continentale dirigé par Gilbert Gagné et à l'Observatoire des Amériques sous la direction de Mathieu Arès et de Hugo Loiseau. Les dimensions théoriques des régionalismes/accords comparés demeurent un sujet bien développé dans « L'évolution des formes "régionales" Nord-Sud » (Regnault et Deblock, 2007). Les auteurs, en effet, font un survol des accords régionaux, Nord-Sud pour l'essentiel, et notent qu'on ne peut qu'être saisi de vertige devant un entrelacs d'accords dans toutes les directions. Leur tableau permet quand même de mettre de l'ordre sur le plan conceptuel afin de se distancier de l'image d'un bol de spaghettis utilisée par Jagdish Bhagwati.

---

## Le modèle d'intégration ALENA à bout de souffle

---

Gagné et Viau, dans « Le Québec après 20 ans de libre-échange avec les États-Unis » (2010) discutent du libre-échange du point de vue du Québec. Le texte apporte un éclairage sur le positionnement de certains acteurs d'importance à l'époque et dresse un bilan critique des résultats de l'ALENA. L'analyse rejoint celle que l'on retrouve dans « NAFTA – A Model

Running Out of Breath? » (écrit par Rioux et Deblock, en 2010) qui aborde la question de l'arrivée de la Chine dans l'équation. On boucle la boucle, du libre-échange par défaut, au modèle à bout de souffle, en passant par le libre-échange en défaut. L'ALENA apparaît comme un modèle dépassé et on reprend la critique d'une ouverture aux marchés sans stratégie de développement industriel. Un ne peut aller sans l'autre, sans quoi l'accord de libre-échange risque de devenir une coquille vide. Mais que faire ? Approfondir l'intégration nord-américaine ? Vers qui se tourner, vers l'Asie ? L'Europe ? Avec « Le Canada et l'Union Européenne : entre les États-Unis et la Chine ? » (2008), Deblock et Rioux font le point sur la politique commerciale canadienne et analyse les options possibles, principalement celle d'un accord avec l'UE. Il s'agit d'une analyse qui précède le début des négociations officielles du Canada avec l'UE qui ont abouti à l'accord global entre le Canada et l'UE. Avec le texte « La politique commerciale mexicaine de Salinas à Fox » (2002), Arès fait un portrait du positionnement du Mexique et de sa politique de développement. Contrairement au Canada, le Mexique n'a pas attendu que les résultats de l'ALENA stagnent pour tenter de diversifier leurs débouchés, tirant parti du projet de ZLEA pour se positionner en Amérique latine et maintenant leur crédibilité avec les pays développés en négociant un accord avec l'Union européenne. Arès explique bien la difficulté d'y arriver, notamment par le recours important au secteur des maquiladoras et à la compétition directe dans laquelle l'industrie mexicaine se trouve par rapport aux autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes et par rapport à l'Asie.

La section suivante aborde les débats sociaux et culturels soulevés par le commerce et l'intégration régionale. Dans « Humaniser le commerce : le travail dans les accords de libre-échange du Canada et des États-Unis » (2009), Rioux et Deblock font une analyse comparée des différentes approches en matière de clause sociale, particulièrement dans les cas canadiens et américains, avec ALE avec le Pérou comme étude de cas. Permet de bien cerner les enjeux commerce/travail et accords régionaux/OMC/OIT en abordant autant certains aspects techniques de ces enjeux que les principes auxquels ils se rattachent. De son côté, Gagné, dans « La mondialisation, la régionalisation et les questions identitaires : le Canada, le Québec et l'exception culturelle » (2000) cadre le débat sur la diversité culturelle et le lien entre commerce et culture. On y voit comment, dans ce contexte, le régionalisme entre en interaction avec le système commercial multilatéral dans un domaine spécifique comme la culture. L'article est intéressant dans le sens où il est publié aux débuts des efforts visant à mettre sur pied la Convention sur la diversité culturelle à l'UNESCO. Dans « La convention internationale



sur la diversité culturelle et le dilemme culture-commerce » (2005), texte de Gagné, l'attention est portée sur la proposition d'une convention devant éventuellement présentée à l'UNESCO. On y aborde la question du forum approprié pour apporter une solution durable aux questions relatives à l'interface du commerce et de la culture. À cet égard, Gagné souligne le fait qu'en inscrivant la diversité culturelle dans le droit international, on permet de positionner la culture par rapport au commerce, même si cette question n'est pas directement traitée à l'OMC. Par ailleurs, cela permet de positionner les États en vue des négociations dans le cadre du cycle de Doha et d'assurer un cadre général dans un contexte où de plus en plus d'États sont en train de signer des accords commerciaux, notamment avec les États-Unis.

Dans « Les mouvements d'opposition au libre-échange dans les Amériques et la constitution d'une Alliance sociale continentale » (2000), Brunelle et Deblock traitent de l'évolution des oppositions au libre-échange. Étant donné que le texte est publié en 2000, une large partie des mobilisations entourant la ZLEA n'ont pas encore eu lieu. Le Forum social mondial n'existe pas encore. « L'effet des accords de commerce sur les normes du travail : quelques pistes de recherche » (2007) permet à Brunelle d'entreprendre une discussion théorique entourant la notion de droit du travail, son évolution historique du droit du travail, notamment dans le cadre de la dichotomie nationale/internationale. Il traite du rôle paradoxal des ALE qui, même en y ajoutant un accord de type ANACT, reposent d'une part sur l'idée de libéraliser le marché, notamment en rendant le marché du travail plus flexible et, de l'autre, sur le besoin de réaffirmer la primauté de l'État national dans la juridiction du droit du travail. Dans « Le débat sur les effets sociaux du libre-échange » (1996), Benessaïeh analyse les groupes sociaux opposés à l'ALENA. L'idée que l'ANACT et l'accord parallèle sur l'environnement ont été introduits par l'effet des rapports de force rejoint en quelque sorte le texte précédent de Dorval Brunelle.

La dernière section présente des études sectorielles. Michèle Rioux se penche sur les transformations du secteur des télécommunications en mettant l'accent sur le rôle des accords de libre-échange et de l'intégration continentale comme prolongement de la stratégie domestique de libéralisation du marché aux États-Unis. On y retrouve les paradoxes d'un modèle de régulation des télécommunications et les origines des réformes des politiques commerciales liées à la société de l'information, qui mène ensuite à la convergence des médias au Québec et au Canada, notamment entre les entreprises d'information et de communications, et aux tensions actuelles autour des droits de propriété intellectuelle, à la neutralité et à la

gouvernance d'Internet. En ce qui concerne la défense et la sécurité, l'accent est mis sur les stratégies de reconversions industrielles et les transformations du secteur de la défense, les processus de mondialisation/monopolisation du secteur. « Le cheminement de l'étude de l'économie de défense au sein du CEIM » (2011), texte écrit par Bélanger, permet de comprendre les liens tissés depuis le tout début entre économie et sécurité dans l'appréhension des processus d'intégratifs en Amérique du Nord, mais aussi de comprendre comment les dynamiques ont fait émerger de nouvelles questions qui mobiliseront les chercheurs du CEIM dans les années à venir.

L'Institut d'études internationales de Montréal, sous la direction de Dorval Brunelle, a d'ailleurs organisé un grand colloque sur les 20 ans de l'ALENA en 2014. Plusieurs membres du CEIM y ont participé et ont collaboré dans des échanges stimulants sur le futur de l'ALENA. Plusieurs contributions sont d'ailleurs rassemblées dans ce qui constitue un 3<sup>e</sup> ouvrage d'une trilogie consacrée au libre-échange et à l'ALENA<sup>9</sup>. Publié en décembre 2014, ce dernier contient ainsi 22 contributions rédigées par une trentaine d'auteurs.

## Bibliographie

- Brunelle, Dorval et Christian Deblock, « Les mouvements d'opposition au libre-échange dans les Amériques et la constitution d'une Alliance sociale continentale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, n° 2, 2000, p. 131-147.
- Brunelle, Dorval et Christian Deblock, *Le libre-échange par défaut*, Montréal, VLB éditeur, 1988.
- Deblock, Christian et Henri Regnault, *Nord-Sud : la reconnexion périphérique*, Montréal, Athéna, 2007.
- Gagné, Gilbert (dir.), *La diversité culturelle : vers une convention internationale effective?*, Montréal, Fides, 2005.
- Gagné, Gilbert, « Mondialisation, régionalisation et questions identitaires : le Canada, le Québec et l'exception culturelle », *Revue québécoise de droit international*, vol. 13, n° 2, 2000, p. 278-288.
- Gagné, Gilbert et Laurent Viau, « Le Québec après 20 ans de libre-échange avec les États-Unis », dans Guy Lachapelle (dir.), *Le destin américain du Québec : américanité, américanisation et anti-américanisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, p. 157-182.
- Graz, Jean-Christophe, « L'économie politique du commerce international et les origines cachées du « nouvel agenda » de l'OMC », *Économies et Sociétés*, Série Relations économiques internationales, vol. 35, n° 8, 2000, p. 163-189.

9. D. Brunelle (dir.), *L'ALENA à 20 ans : un accord en sursis, un modèle en essor*, Montréal, Éditions IEIM, 2014.

- 
- Mittelman, James H., *The Globalization Syndrome: Transformations and Resistance*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- Rioux, Michèle, *Building the Americas*, Bruxelles, Bruylant, 2005.
- Rioux, Michèle et Christian Deblock, «NAFTA – A Model Running Out of Breath?», *CESifo Forum*, vol. 11, n° 4, hiver 2010, p. 9-16.
- Ruggie, John G., «International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Post-war Economic Order», *International Organization*, vol. 36, n° 2, 1982, p. 379-415.
- Stiglitz, Joseph, «Whither Reform? Towards a New Agenda for Latin America», Prebisch Lecture, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 26 avril 2002, <<http://www.cepal.org/prensa/noticias/comunicados/1/10891/Stiglitz-version120603.pdf>>.
- Strange, Susan, *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.



**L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN (ALENA)** a fêté ses 20 ans. Visant à stimuler la croissance économique du Canada, des États-Unis et du Mexique, il a modifié en profondeur l'espace économique nord-américain et a créé des précédents pour de nombreux accords. Mais aujourd'hui, alors que les Amériques sont plus divisées que jamais et que le système commercial multilatéral semble au bord de l'implosion, peut-être l'ALENA ne cadre-t-il plus avec les interconnexions de plus en plus fortes d'un monde en transformation? Ne serions-nous pas, surtout, à l'aube d'interactions nouvelles entre les grandes régions du monde?

Cet ouvrage rassemble les contributions de membres du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation portant sur le modèle de régionalisme développé en Amérique du Nord. Il propose tout autant un bilan des recherches effectuées à ce jour qu'un tremplin vers les réflexions qui s'imposent à l'avenir. La première partie traite de la dimension théorique du régionalisme en lien avec les principaux débats entourant l'émergence du régionalisme nord-américain. La deuxième partie expose la montée et le déclin relatif du modèle d'intégration de l'ALENA dans le monde, particulièrement dans les Amériques. La troisième partie présente les débats sociaux et culturels soulevés par le commerce et l'intégration régionale. Enfin, la dernière partie propose des études sectorielles.



**Michèle Rioux** est professeure au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et dirige le Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) depuis 2011.



**Christian Deblock**, économiste de formation, est professeur titulaire au Département de science politique de l'UQAM et chercheur au CEIM. Il a été directeur de ce centre de 2001 à 2011.



**Laurent Viau** est titulaire d'une maîtrise en science politique de l'UQAM. Son mémoire, effectué en collaboration avec le CEIM, porte sur l'intégration économique et politique régionale en Amérique du Sud.

**ONT COLLABORÉ  
À CET OUVRAGE**

Mathieu Arsès  
Yves Bélanger  
Afef Benessaïh  
Dorval Brunelle  
Christian Deblock  
Pierre Fournier  
Gilbert Gagné  
Marie-Paule L'Heureux  
Henri Regnault  
Michèle Rioux  
Laurent Viau

